

Clermont-Ferrand, le 11 février 2010

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALERTE-MÉTÉO

Météo France a émis ce jour, jeudi 11 février 2010 à 6h, un Bulletin d'Alerte Météo de **Vigilance Orange** – concernant, notamment, des départements du Massif Central, dont le **Puy-de-Dôme**, pour un événement de type « Neige-Verglas ».

Après un affaiblissement en matinée, les chutes de neige se renforcent un peu à partir de la deuxième partie d'après-midi. D'ici vendredi matin, on attend 5 à 10 cm de neige supplémentaire, 10 à 20 cm sur les versants nord.

Ces chutes de neige sont accompagnées d'un temps glacial, le vent de nord soutenu renforce l'impression de froid et participe à la formation de congères.

Les conséquences possibles peuvent être :

- des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région,
- les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés,
- des risques d'accident,
- quelques dégâts pouvant perturber les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

La Préfecture du Puy-de-Dôme rappelle **les règles élémentaires de sécurité et de prudence à adopter** en de telles circonstances :

- **Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer,**
- **Renseignez vous sur les conditions de circulation,**
- **Préparez votre déplacement et votre itinéraire,**
- **prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée (couvertures, boissons chaudes, chaînes, ...)**
- **Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place,**
- **Facilitez le passage des engins de déneigement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation,**
- **Protégez vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux,**
- **Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Directeur de cabinet,
Signé : Bruno CHARLOT